



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

carte

Question écrite n° 31281

Texte de la question

M. Napole Polutélé appelle l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur la situation des jeunes des îles de Wallis-et-Futuna qui poursuivent des études supérieures en métropole. Il lui indique que bien que bénéficiant de la couverture sociale des étudiants ils ne parviennent pas à obtenir leur "carte vitale". Il souhaite qu'elle lui indique d'où vient cette difficulté qui fait que beaucoup de ces jeunes renoncent à se soigner ou payent sans être remboursés les frais et médicaments. Il souhaite qu'elle lui indique quelles mesures elle compte prendre pour assurer la même qualité de couverture sociale aux jeunes originaires de Wallis-et-Futuna qu'à leurs camarades.

Données clés

Auteur : [M. Napole Polutélé](#)

Circonscription : Wallis-et-Futuna (1^{re} circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 31281

Rubrique : Sécurité sociale

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 juillet 2013](#), page 6783

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)